

Les diplômes étrangers reconnus

FORMATION Cinq axes ont été dégagés

- Les quatre gouvernements francophones ont décidé de faciliter les synergies en termes d'enseignement, de formation et d'emploi.
- Les diplômes passés à l'étranger pourront être reconnus.

Si nous pouvions avoir la même efficacité et la même collaboration avec le fédéral qu'entre nous, cela faciliterait beaucoup de dossiers. » Le discours du ministre-président de la Fédération Wallonie Bruxelles, Rudy Demotte (PS), donne clairement le ton. Entre les gouvernements de la Fédération, de la Wallonie, de la Cocof et de la Région bruxelloise, les relations sont au beau fixe et on travaille. Ce jeudi, les quatre ministres-présidents ainsi que la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (CDH), celle de l'Emploi et de la Formation wallonne, Eliane Tillieux (PS), et le ministre bruxellois de l'Emploi et de la Formation, Didier Gosuin (Défi), ont trouvé un accord

afin de faciliter les synergies et mettre sur la table des dynamiques communes dans leurs matières.

Concrètement, la formation en alternance va être encouragée. Actuellement, 6.088 jeunes de 15 à 25 ans se forment en alternance. Dans quelques mois, leur diplôme aura la même valeur que celui de l'enseignement professionnel classique. Cela leur permettra de poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur. Les incitants financiers à la formation en alternance seront également réformés pour une plus grande cohérence entre les Régions.

« Nous souhaitons également rapprocher le monde de l'entreprise et de l'enseignement » E. TILLIEUX

Les jeunes issus de la formation professionnelle ou de l'enseignement obtiendront une certification équivalente. Cela sera d'application dès octobre. Un axe européen a aussi été prévu pour permettre une plus grande mobilité dans l'avenir.

Un dispositif unique d'orientation est mis en œuvre. Il s'appuie sur le réseau wallon des trois Ci-

tés des métiers et de la future cité bruxelloise. Les ministres souhaitent également redorer l'image de marque des métiers industriels et techniques auprès des jeunes.

« Nous souhaitons également rapprocher le monde de l'entreprise et de l'enseignement, explique Eliane Tillieux. Les entrepreneurs peuvent nous aider dans la définition des fiches métiers pour que les formations correspondent plus à la réalité. Nous allons aussi travailler à la création de plus de places de stage. » De plus, les titulaires de certifications de la formation professionnelle pourront maintenant avoir accès à la fonction publique.

Enfin, particulièrement à Bruxelles, un effort sera fait pour les personnes ayant passé des diplômes à l'étranger. *« Aujourd'hui, 2.925 demandeurs d'emploi bruxellois ont des diplômes qui ne sont pas reconnus, explique Didier Gosuin. Il n'est pas logique qu'un ingénieur se retrouve à faire la plonge dans un restaurant faute de reconnaissance. Nous allons donc mener une stratégie de reconnaissance de leurs compétences. C'est un pas important pour l'intégration. »* ■

VANESSA LHUILLIER